

Délibération du Conseil municipal du 04 avril 2024

Date de convocation : L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

22/03/2024

En exercice : 27 Présents : M. Maxence GILLE – M. Daniel SEVILLANO – Mme Catherine BEGUIN – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – Mme Christelle REMERE –
Présents : 17 M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – M. Sébastien COSTARD – Mme Auziria MENDES –
Votants : 23 M. Georges BACCON – M. Jean-Paul BORIE – Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – M. Jean-Michel LEMSEN - Mme Brigitte DA SILVA.

Pouvoirs : Mme Sylvie FOUGERAY à Mme Jeanine TURLURE - Mme Karine ROUSSET à M. Daniel SEVILLANO – M. Jacques TOUPRY à M. Georges BACCON - M. Cyril DEBOOSERE à M. Sébastien COSTRAD - Mme Clarisse NOEL à M. Pierre COURTIER – M. Fabrice DELARGILLIERE à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absents excusés : M. Olivier GANDAR – Mme Mélanie GENTILS – Mme N'Deye DIA BRANDONNE – Mme Rafea LAOUADI.

Madame Christelle REMERE a été élue secrétaire de séance.

N° de délibération : 41-2024

Objet : VOTE DU BUDGET UNIQUE 2024

Le Conseil municipal,

Adopte, par 19 voix pour et 4 voix contre (C. MOUSSI-LE GUILLOU, J.M. LEMSEN et B. DA SILVA), les propositions du budget unique 2024 et arrête les dépenses et les recettes qui s'équilibrent :

en section de fonctionnement à : 3 870 801,32 €

et

en section d'investissement à : 1 499 600,00 €

Fait à Lizy sur Ourcq, le 04 avril 2024.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Le Maire,
Maxence GILLE

La secrétaire de séance,
Christelle REMERE

